



Fiche technique

DISPERSION

Blanc standard pour rénovation mat



intérieur – idéal pour les murs exposés à une sollicitation normale – très couvrant – bon rendement – sans odeur – perméable à la vapeur d'eau – résistant au lavage – pour les surfaces intérieures avec usage normal

1. Matériau

Peinture à dispersion très couvrante dans la teinte RAL 9010 pour l'intérieur. Facile à appliquer, perméable à la vapeur d'eau et sans odeur. Convient pour des subjectiles minéraux (maçonnerie, béton, crépi), panneaux de construction (placoplâtre), papiers peints (ingrain et fibre de verre, papiers peints texturés), anciennes couches de dispersion.

Code de produit Gisbau
M-DF01

| EN 13300 | |
|---|----------|
| Pouvoir recouvrant (pour une surface de 7 m ² /litre) | Classe 2 |
| Résistance au frottement humide | Classe 3 |
| Granularité max. | fine |
| Degré de brillance | Mat |

Teinte
RAL 9010.

Composition

Dispersion de copolymère styrène-acrylate, dioxyde de titane, pigments colorés inorganiques/organiques, carbonate de calcium, silicates, eau, additifs et agents de conservation (méthylisothiazolinone et benzoisothiazolinone).

Densité
Env. 1,5 g/cm³

2. Application

Outils de peinture recommandés
Avec étiquette orange

Techniques d'application
Appliquer, rouler, pulvériser (airless).

Température d'application
Ne pas appliquer si la température de l'air et de l'objet est inférieure à +5 °C.

Consommation/rendement
Env. 130–160 ml/m² (déterminer les quantités exactes de consommation par un essai sur l'objet).

Diluer
Au besoin avec max. 10 % d'eau.

Teinter/mélanger
Peut être teinté avec MIOCOLOR Colorant grand teint à tous les dosages.

Séchage (à +20 °C, 65 % hum. rel.)
Les pièces peuvent être réutilisées ou les murs peuvent être repeints après env. 6 heures. Des températures plus basses et/ou une humidité de l'air plus élevée rallongent la durée de séchage.

Conseils d'application
Toujours bien mélanger avant l'emploi. En cas de courte pause, plonger les outils dans la peinture.

| Conseils pour la pulvérisation en airless | |
|---|--------------|
| Buse | 0,53–0,63 mm |
| Angle de pulvérisation | 40–80° |
| Pression | 150 bars |
| Dilution | env. 5–10 % |

| Subjectiles | Apprêt | Couche intermédiaire | Couche finale |
|---|-----------------------------------|--|---|
| Subjectiles à pouvoir absorbant normal, par ex. anciennes couches de dispersion, enduit à base de résine synthétique, enduit de ciment calcaire, revêtements muraux (par ex. papiers peints ingrains et texturés) | – | En cas de grand contraste de teinte, appliquer 1 couche de Blanc standard pour rénovation dilué jusqu'à max. 10 % sur le subjectile | 1 couche de Blanc standard pour rénovation dilué jusqu'à max. 5 % |
| Subjectiles à absorption forte et irrégulière, par ex. crépis plâtrés, plaques de placoplâtre, panneaux de fibrociment, maçonnerie, béton, crépis légèrement sableux | 1 couche d'Acryl Fixateur de fond | | |

Structure des couches

Le subjectile doit être solide, propre, sec et portant. Entièrement enlever les couches non portantes de peinture à dispersion, à l'huile et de laque avec par ex. un décapant (biodégradable) conformément aux réglementations. Entièrement enlever les revêtements muraux non adaptés, y compris les restes de colle et de maculature. Auparavant, entièrement laver ou brosser les peintures à la colle et les surfaces crayeuses. Enlever mécaniquement les couches minérales non portantes. Laisser sécher les crépis minéraux frais pendant au moins 4 semaines.

3. Après l'application

Mise au rebut

Seuls les récipients exempts de résidus doivent être recyclés. Mettre au rebut les récipients contenant des restes séchés en tant que déchet domestique ou gravats de chantier. Rapporter les récipients contenant des restes humides auprès du centre de collecte des peintures usagées. Mettre au rebut les restes de peinture liquide selon le code de déchet 080112 (VeVa).

Nettoyage des outils

Immédiatement après l'emploi, à l'eau et au savon.

Entreposage

Au frais, au sec et à l'abri du gel. Refermer hermétiquement les récipients entamés. Durabilité minimale : voir inscription sur le récipient.

Déclaration

ADR/RID : Non désigné
Classe de risque pour les eaux : WGK 1, selon VwVwS

4. Consignes importantes

Également respecter les mesures de protection usuelles lors de l'application de MIOCOLOR Blanc standard pour rénovation. Ranger hors de portée des enfants. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Assurer une aération convenable pendant l'application et le séchage. Éviter de manger, de boire et de fumer pendant l'application de la peinture. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ne pas jeter à l'égout, l'environnement aquatique ou le sol.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut causer des réactions allergiques. Fiche technique de sécurité disponible à la demande.

Conseil pour les personnes allergiques à l'isothiazolinone au n° de tél. CH-0800 84 0848.

5. Généralités

Toutes les indications et valeurs résultent d'un travail de développement intensif et d'une longue expérience pratique. Nos recommandations orales ou écrites en matière de technique d'application destinées à assister l'acheteur ou l'utilisateur en toute bonne foi correspondent aux connaissances actuelles et ne constituent pas une relation juridique contractuelle. Elles ne dégagent pas l'acheteur de vérifier par lui-même et sous sa propre responsabilité si nos produits sont adaptés pour l'utilisation prévue. Pour le reste, nos conditions générales de vente sont applicables. Toutes les présentes données perdent leur validité à la prochaine réédition de cette fiche technique en raison du progrès technique.

Distribution

Fédération des coopératives Migros
CH-8031 Zürich
Migros France SAS
F-74160 Archamps
Migros Deutschland GmbH
D-79539 Lörrach

M-INFOLINE
CH-0800 84 0848
www.migros.ch
DO IT+GARDEN MIGROS